



Procès-verbal de la séance du Conseil Général du 10 juin 2024 à 20h15

Monsieur François Guenot, doyen, ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la législature 2024-2028 par le Président de Commune sortant
2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général, présidée par le doyen d'âge
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général
 - Président
 - Vice-président
 - Secrétaire
 - Secrétaire-adjoint
 - Deux questeurs
5. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 27 mai 2024
6. Nomination du Conseil communal (5 membres)
7. Nomination des commissions :
 - a) Commission financière (5 membres)
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
8. Nominations des représentants du Conseil général dans diverses organisations
 - a) 1 membre à la CRT Commission régionale des transports
 - b) 1 membre au CES VDT Conseil d'établissement scolaire du Val-de-Travers
9. Divers

1. Ouverture de la législature 2024-2028 par le Président de Commune sortant

Laurent Piaget ouvre la séance de cette nouvelle législature en félicitant les élus. Il donne lecture de l'ordre du jour et explique le fonctionnement de la séance.

2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général, présidée par le doyen d'âge

Le doyen est Monsieur François Guenot

Il salue l'assemblée et félicite tout le monde pour la réussite de l'élection.

Il nomme les trois plus jeunes élus qui fonctionneront provisoirement comme questeurs et secrétaire :

Damien Walther et Gaël Buchs questeurs. Benoit Erb, secrétaire.
Le procès-verbal sera établi par l'administratrice.

3. Appel

Sont présents.

Alber Nathanaël, Buchs Gaël, Erb Benoît, Guenot François, Gyseler Fabien, Gyseler Jérôme, Huguenin-Dumittan Lise, Pétremand Fabien, Piaget Laurent, Prospero Adrian, Walther Damien.

4. Nomination du bureau du Conseil Général

Sont proposés :

Président	: Damien Walther
Vice-Président	: Fabien Gyseler
Secrétaire	: Lise Huguenin-Dumittan
Secrétaire-adjoint	: Gaël Buchs
Questeurs	: Jérôme Gyseler
	: Fabien Pétremand

Le bureau est élu tacitement.

Damien Walther prend la présidence de l'assemblée et remercie pour la confiance accordée.

5. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2024

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

6. Nomination du Conseil Communal

Les 4 représentants de la précédente législature sont prêts à continuer de s'investir, Il s'agit de : Adrian Prospero, Laurent Piaget, Nathanaël Alber, François Guenot.

Est également proposé : Benoit Erb

Les conseillers communaux sont élus tacitement.

Pour compléter le Conseil général ce sont les viennent-ensuite qui sont élus. Il y a 5 places vacantes :

Sont nommés :

Juvet Philippe
Grandjean René
Buchs Roger
Guillaume Myriam
Brügger Jonathan

7. Nomination des commissions

Sont proposés et élus tacitement :

Commission financière 5 membres

Membre	Roger Buchs
Membre	Fabien Pétremand
Membre	Jérôme Gyseler
Membre	Damien Walther
Membre	René Grandjean

Sont proposés et élus tacitement :

Commission des naturalisations 5 membres

Membre	Lise Huguenin-Dumittan
Membre	Gaël Buchs
Membre	Fabien Pétremand
Membre	Philippe Juvet
Membre	Myriam Guillaume

8. Nominations des représentants de la Commune dans diverses organisations

Commission régionale des transports : proposition : M. Philippe Juvet

Philippe Juvet sera le représentant à la CRT

Conseil d'établissement scolaire : Proposition : Madame Lise Huguenin-Dumittan

Lise Huguenin-Dumittan sera la représentante au CES du Val-de-Travers.

Les autres commissions seront nommées par le Conseil communal. Les membres intéressés peuvent s'approcher de l'administration. Le Conseil communal écrira aux membres qui sont dans les commissions afin de savoir si elles veulent commencer un nouveau mandat. FGY propose une commission des travaux. LP explique que les futurs travaux seront pilotés par l'Etat et un bureau d'ingénieurs. Il y aura une séance ce jeudi pour discuter avec le maître d'œuvre et une séance publique aura lieu lundi prochain à 19h30 au Collège.

GB y a-t'il encore des points à discuter en ce qui concerne la route ? LP explique qu'une séance a lieu jeudi pour discuter du projet. Si nécessaire, une séance de Conseil général peut être convoquée pour les points qui poseraient un problème.

9. Divers

La parole n'est plus demandée, le président lève la séance et remercie chacun pour son implication dans les autorités communales. Il invite chacun à une verrée.

JG demande quand commence le mandat des prochaines autorités : LP répond que c'est fixé au 1^{er} juillet 2024.

Prochaine rencontre, le 17 juin 2024 au collège pour la séance d'information relative aux travaux de la route cantonale.

Séance levée à 20h40

La Côte-aux-Fées, le 10 juin 2024/prp

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :

LA SECRETAIRE :

Damien Walther

Lise Huguenin-Dumittan